



**Conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes
Transcription de la séance ordinaire du 16 février 2021
tenue par visioconférence à compter de 17h30**

Étaient présents

Madame Sonia Fontaine	Mairesse, municipalité de Pointe-Calumet
Madame Sonia Paulus	Mairesse, ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Monsieur Benoit Proulx	Maire, municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
Monsieur Denis Martin	Maire, ville de Deux-Montagnes

Formant le quorum du conseil d'administration, sous la présidence de Madame Sonia Paulus

Étaient également présents

Monsieur Patrick Denis	Directeur de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes
Monsieur Yvon Lemelin	Directeur administratif de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes et secrétaire-trésorier du conseil d'administration

(Sonia Paulus) Bonsoir et bienvenue à cette séance ordinaire du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes tenue par visioconférence le 16 février à 17h30. Alors nous allons procéder à l'adoption de l'ordre du jour.

(Benoit Proulx) Moi, j'en fais la proposition.

(Sonia Paulus) Et qui l'appuie ?

(Sonia Fontaine) Je vais appuyer.

(Sonia Paulus) L'adoption des procès-verbaux.

(Sonia Fontaine) Je vais proposer.

(Denis Martin) Je vais l'appuyer.

(Sonia Paulus) Le point numéro 3 – Autorisation des comptes à payer. Alors qui propose ?

(Denis Martin) Je vais le proposer.

(Sonia Paulus) Et qui l'appuie ?

(Benoit Proulx) Je vais l'appuyer.

(Sonia Paulus) Alors, période de questions. Est-ce que vous avez eu des questions ?

(Patrick Denis) Nous n'avons reçu aucune question.

(Yvon Lemelin) Aucune question.

(Sonia Paulus) Alors nous allons lever l'assemblée. Qui propose la levée ?

(Sonia Fontaine) Je vais proposer.

(Sonia Fontaine) Et qui l'appuie ?

(Benoit Proulx) Je vais l'appuyer.

(Sonia Paulus) Alors bonne soirée à tous, et au mois prochain.

(Patrick Denis) Merci, l'enregistrement est terminé.

Transcription effectuée le 18 février 2021 par Mylène Patenaude, adjointe à la direction de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, approuvée par le directeur administratif, Yvon Lemelin.